

Réunion des associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager

Reconnues d'utilité publique

Paris le 16 avril 2012

La Demeure Historique

Association des monuments historiques privés
reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1965
57 quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél. : 01 55 42 60 00
www.demeure-historique.org

Ligue Urbaine et Rurale

reconnue d'utilité publique
par décret du 27 août 1970
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS
Tél. : 01 42 67 06 06
www.ligueurbaineetrurale.fr

Maisons Paysannes de France

reconnue d'utilité publique
par décret du 20 mars 1985
8 passage des Deux-Sœurs, 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63
www.maisons-paysannes.org

Patrimoine Environnement

Fédération Nationale
des Associations de Sauvegarde des Sites
et des Ensembles Monumentaux
reconnue d'utilité publique
par décret du 11 janvier 1983
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS
Tél. : 01 41 18 50 70
www.associations-patrimoine.org

REMPART

Union des associations pour la Réhabilitation
et l'Entretien des Monuments
et du Patrimoine Artistique
reconnue d'utilité publique
par décret du 13 juillet 1982
1 rue des Guillemites, 75004 PARIS
Tél. : 01 42 71 96 55
www.rempart.com

Sauvegarde de l'Art Français

reconnue d'utilité publique
par décret du 22 novembre 1925
22 rue de Douai, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 74 49 82
www.sauvegardeartfrancais.fr

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

reconnue d'utilité publique
par décret du 7 novembre 1936
39 avenue de la Motte-Picquet, 75007 PARIS
Tél. : 01 47 05 37 71
sppef.free.fr

Vieilles Maisons Françaises

reconnue d'utilité publique
par décret du 2 mai 1963
93 rue de l'Université, 75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 61 71
www.vmfpatrimoine.org

Monsieur François Fillon

Premier ministre

Ministre de l'Écologie, du Développement

Durable, des Transports et du Logement

57 rue de Varenne

75007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Les associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager, reconnues d'utilité publique, se sont permis de vous saisir récemment du danger que court le Mont-Saint-Michel du fait de la proximité de parcs éoliens.

C'est aujourd'hui sur Vézelay, monument et site également exceptionnels, que nous souhaitons attirer votre attention.

Vézelay participe, comme le Mont, à l'histoire de France et à l'âme même du pays. Or Vézelay est menacé par des parcs éoliens qui, s'ils se concrétisent, mettraient fin à la qualité remarquable du paysage, jusqu'ici préservé de toute atteinte.

Après le projet de Joux-la-Ville, qui semble malheureusement en voie de réalisation, un projet de parc éolien à Arcy-sur-Cure est à l'étude. Les pales des mâts éoliens seraient visibles, ainsi que leurs clignotements nocturnes de divers endroits de la ville haute : maison de Jules Roy, chemin du Moulin à Vent, maisons du Chapitre, cimetière, sans parler évidemment du sommet de la tour de la basilique.

Un autre projet se prépare à Tannay, dans la Nièvre, très inquiétant ; les pales seraient parfaitement visibles derrière la silhouette de Vézelay et de ses édifices, depuis la Croix-Montjoie, le lieu d'où les pèlerins découvraient la colline sur leur chemin de Saint-Jacques.

Ces projets ne pourraient que nuire à l'activité touristique existante, principale ressource économique de la région.

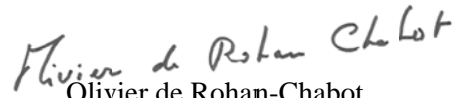
Enfin, il est surprenant que de tels projets interviennent au moment où des fonds considérables sont mis en place par l'État et les collectivités territoriales pour la création d'un Grand Site du Vézélien (Pays de Vézelay), conséquence directe de la visite à Vézelay du chef de l'État en septembre 2010. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'utilité réelle de cet ensemble de parcs, compte-tenu de la nature du régime des vents dans la région.

Leur réalisation serait sans nul doute, comme au Mont-Saint-Michel, de nature à faire craindre que l'inscription de Vézelay et de son site au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ne soit remise en cause.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments de très haute considération.




Alexandre Gady
Président de la SPPEF



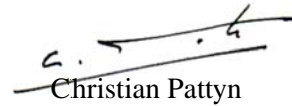
Olivier de Rohan-Chabot
Président de la Sauvegarde de l'Art Français



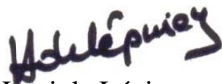
Georges Duménil
Président de Maisons Paysannes de France



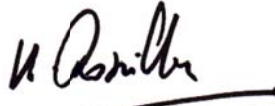
Jean de Lambertye
Président de la Demeure Historique



Christian Pattyn
Président de la Ligue Urbaine et Rurale



Henri de Lépinay
Président de REMPART



Kléber Rossillon
Président de la FNASSEM



Philippe Toussaint
Président des Vieilles Maisons Françaises